

ET L'ART AUJOURD'HUI

!?

Les représentants des artistes et des professionnels de l'art contemporain veulent rappeler à tous les citoyens que l'art et la culture sont en danger.

Le travail de diffusion de l'art auprès des publics s'effectue désormais avec des moyens très insuffisants. Le soutien public doit être préservé pour que les musées et les lieux d'exposition soient encore accessibles à tous.

Les Écoles des Beaux-Arts, les Centres d'art contemporain, les FRAC, les Musées d'art contemporain, les Artothèques, les associations d'artistes présents sur l'ensemble du territoire français, constituent un réseau exceptionnel. Leur mission de service public englobe toutes les activités liées à la création contemporaine et à sa diffusion: la formation et l'information des artistes et des professionnels de la culture, le soutien à la création par l'aide à la production d'œuvres, l'élaboration d'expositions, la construction et la promotion de la scène artistique française et internationale, la constitution et la diffusion de collections qui représentent l'art de notre temps et sont le patrimoine de demain, la protection et la conservation des œuvres, l'édition de livres d'art, la mise en place d'actions de médiation, d'éducation artistique et de sensibilisation à l'art vers tous les publics.

Acteurs essentiels du maillage du territoire national et régional, ces structures de proximité jouent un rôle primordial de soutien aux artistes et à la création, de démocratisation culturelle, axes qui guident le travail des professionnels au quotidien.

Pour les arts plastiques, nous voulons rappeler que les projets artistiques et culturels des structures publiques et des lieux associatifs visent à affirmer des valeurs fondées sur la reconnaissance de la place de l'artiste dans la société.

Nous dénonçons :

- la précarité des artistes qui fragilise la création dans sa diversité
- les coupes budgétaires qui réduisent les programmations des structures
- les équipes insuffisantes qui grèvent l'accès des publics aux œuvres

Nous demandons :

- une politique de soutien aux arts plastiques forte et volontaire
- un renforcement du réseau des lieux d'art sur tout le territoire français et une relance de la décentralisation
- des moyens pour poursuivre une politique d'action culturelle et d'éducation artistique construite sur le long terme
- une convention collective reconnaissant et organisant socialement les métiers ayant trait à l'exposition et à la création artistique
- le respect des droits de l'artiste auteur et de sa rémunération
- le développement d'ateliers et de résidences de création pour les artistes plasticiens
- l'inscription de la création contemporaine dans les programmes scolaires d'Histoire de l'art et de la culture
- que les spécificités de la formation et de la recherche en Ecoles supérieures d'art, centrées sur l'expérimentation et la création plastiques, soient reconnues
- un soutien renforcé à la scène artistique française en collaboration avec les galeries d'art
- la défense de la culture et des arts comme un « bien commun » au niveau européen dans le cadre d'un service public de la culture

Nous appelons les artistes, les responsables culturels, les personnels administratifs et techniques, les parlementaires, les élus et les citoyens à signer la Pétition en faveur de la création artistique à partir de 2012 :

<http://www.petitionenligne.fr/petition/petition-en-faveur-de-la-creation-artistique-a-partir-de-2012/2320>

